



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pompes funèbres

Question écrite n° 68787

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les contrats obsèques. En effet ces contrats sont nombreux, souvent compliqués et parfois même opaques. Le principal problème soulevé tient à la faible revalorisation du capital placé, si bien qu'au décès du souscripteur la somme disponible ne suffit pas à financer les prestations funéraires prévues dans le contrat. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il entend prendre pour mieux encadrer ces produits d'assurance obsèques.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68787

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9444

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)